

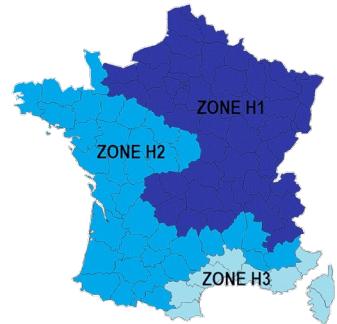


Votre partenaire de la
rénovation énergétique



MONTANT DES PRIMES CEE & MAPRIMERENOV

SOMMAIRE



OPERATIONS	H1	H2	H3
PAC AIR-EAU	<u>VOI</u>	<u>VOI</u>	<u>VOI</u>
	<u>R</u>	<u>R</u>	<u>R</u>
PAC EAU-EAU	<u>VOI</u>	<u>VOI</u>	<u>VOI</u>
	<u>R</u>	<u>R</u>	<u>R</u>
PAC HYBRIDE	<u>VOI</u>	<u>VOI</u>	<u>VOI</u>
	<u>R</u>	<u>R</u>	<u>R</u>
CHAUFFE-EAU	<u>VOI</u>	<u>VOI</u>	<u>VOI</u>
THERMODYNAMIQUE	<u>R</u>	<u>R</u>	<u>R</u>
	<u>VOI</u>	<u>VOI</u>	<u>VOI</u>
CHAUDIERE BIOMASSE	<u>R</u>	<u>R</u>	<u>R</u>
	<u>VOI</u>	<u>VOI</u>	<u>VOI</u>
POÊLE À GRANULÉS	<u>R</u>	<u>R</u>	<u>R</u>
	<u>VOI</u>	<u>VOI</u>	<u>VOI</u>
SYSTÈME SOLAIRE COMBINÉ	<u>R</u>	<u>R</u>	<u>R</u>
PLAFONDS DES RESSOURCES ANNUELLES	<u>VOI</u>	<u>VOI</u>	<u>VOI</u>
	<u>R</u>	<u>R</u>	<u>R</u>



Votre partenaire de la rénovation énergétique



MONTANT DES PRIMES CEE & MAPRIMERENOV

ZONE H1

PAC AIR-EAU

PRIME CEE EDF – COUP DE POUCE ⁽¹⁾

APPARTEMENT



Surface chauffée (m²)		BLEU		JAUNE-VIOLET-ROSE	
		111% ≤ ETAS < 140%	ETAS ≥ 140%	111% ≤ ETAS < 140%	ETAS ≥ 140%
APPARTEMENT	S < 35	1 329,51 €	1 607,97 €	1 139,58 €	1 378,26 €
	35 ≤ S < 60	1 861,31 €	2 251,16 €	1 595,41 €	1 929,56 €
	S ≥ 60	2 659,02 €	3 215,94 €	2 279,16 €	2 756,52 €

MAISON

Surface chauffée (m²)		BLEU		JAUNE-VIOLET-ROSE	
		111% ≤ ETAS < 140%	ETAS ≥ 140%	111% ≤ ETAS < 140%	ETAS ≥ 140%
MAISON	S < 70	2 481,57 €	2 981,16 €	2 127,06 €	2 555,28 €
	70 ≤ S < 90	3 474,20 €	4 173,63 €	2 977,88 €	3 577,40 €
	S ≥ 90	4 963,14 €	5 962,32 €	4 254,12 €	5 110,56 €

MAPRIMERÉNOV ⁽²⁾

	BLEU	JAUNE	VIOLET	ROSE
Montant MPR	5 000 €	4 000 €	3 000 €	Non éligible
Montant max cumulable CEE + MPR	10 800 €	9 000 €	7 200 €	
Reste à charge minimum	10%	25%	40%	

(1) Montant valable dans le cadre du coup de pouce chauffage pour le remplacement d'une chaudière individuelle fonctionnant au fioul ou gaz par une PAC air-eau, le montant stipulé est donné à titre strictement indicatif et non contractuel. Les montants dépendent de la validation de l'éligibilité de l'opération par nos services en fonction de ses caractéristiques techniques telles que définies par le dispositif réglementaire des Certificats d'Economies d'Energie (Ex : zone géographique, matériaux utilisés, surfaces, revenu fiscal du bénéficiaire,...).

(2) Montant valable pour un logement achevé depuis au moins 15 ans. Voir conditions sur maprimerenov.gouv.fr



Votre partenaire de la rénovation énergétique



MONTANT DES PRIMES CEE & MAPRIMERENOV

ZONE H1

PAC EAU-EAU

PRIME CEE EDF – COUP DE POUCE ⁽¹⁾

APPARTEMENT

	BLEU	JAUNE-VIOLET-ROSE
Appartement	Non éligible	Non éligible



MAISON

MAISON	Surface chauffée (m ²)	BLEU		JAUNE-VIOLET-ROSE	
		111% ≤ ETAS < 170%	ETAS ≥ 170%	111% ≤ ETAS < 170%	ETAS ≥ 170%
	S < 70	2 512,69 €	2 958,73 €	2 135,48 €	2 514,00 €
	70 ≤ S < 90	3 517,77 €	4 142,22 €	2 989,68 €	3 500,39 €
	S ≥ 90	5 025,38 €	5 917,46 €	4 270,97 €	5 029,13 €

MAPRIMERÉNOV ⁽²⁾

	BLEU	JAUNE	VIOLET	ROSE
Montant MPR	11 000 €	9 000 €	6 000 €	Non éligible
Montant max cumulable CEE + MPR	16 200 €	13 500 €	10 800 €	
Reste à charge minimum	10%	25%	40%	

(1) Montant valable dans le cadre du coup de pouce chauffage pour le remplacement d'une chaudière individuelle fonctionnant au fioul ou gaz par une PAC air-eau, le montant stipulé est donné à titre strictement indicatif et non contractuel. Les montants dépendent de la validation de l'éligibilité de l'opération par nos services en fonction de ses caractéristiques techniques telles que définies par le dispositif réglementaire des Certificats d'Economies d'Energie (Ex : zone géographique, matériaux utilisés, surfaces, revenu fiscal du bénéficiaire,...).

(2) Montant valable pour un logement achevé depuis au moins 15 ans,. Voir conditions sur maprimerenov.gouv.fr



Votre partenaire de la rénovation énergétique



MONTANT DES PRIMES CEE & MAPRIMERENOV

ZONE H1

PAC HYBRIDE

PRIME CEE EDF – STANDARD⁽¹⁾

MAISON



Surface chauffée (m²)		BLEU					
		111% ≤ ETAS < 120%	120% ≤ ETAS < 130%	130% ≤ ETAS < 140%	140% ≤ ETAS < 150%	150% ≤ ETAS < 160%	ETAS ≥ 160%
MAISON	S < 70	296,40 €	361,20 €	419,20 €	468,80 €	512,00 €	550,00 €
	70 ≤ S < 90	414,96 €	505,68 €	586,88 €	656,32 €	716,80 €	770,00 €
	90 ≤ S < 110	592,80 €	722,40 €	838,40 €	937,60 €	1 024,00 €	1 100,00 €
	110 ≤ S < 130	652,08 €	794,64 €	922,24 €	1 031,36 €	1 126,40 €	1 210,00 €
	S ≥ 130	948,48 €	1 155,84 €	1 341,44 €	1 500,16 €	1 638,40 €	1 760,00 €

Surface chauffée (m²)		JAUNE-VIOLET-ROSE					
		111% ≤ ETAS < 120%	120% ≤ ETAS < 130%	130% ≤ ETAS < 140%	140% ≤ ETAS < 150%	150% ≤ ETAS < 160%	ETAS ≥ 160%
MAISON	S < 70	251,94 €	307,02 €	356,32 €	398,48 €	435,20 €	467,50 €
	70 ≤ S < 90	352,72 €	429,83 €	498,85 €	557,87 €	609,28 €	654,50 €
	90 ≤ S < 110	503,88 €	614,04 €	712,64 €	796,96 €	870,40 €	935,00 €
	110 ≤ S < 130	554,27 €	675,44 €	783,90 €	876,66 €	957,44 €	1 028,50 €
	S ≥ 130	806,21 €	982,46 €	1 140,22 €	1 275,14 €	1 392,64 €	1 496,00 €

MAPRIMERÉNOV⁽²⁾

	BLEU	JAUNE	VIOLET	ROSE
Montant MPR	5 000 €	4 000 €	3 000 €	Non éligible
Montant max cumulable CEE + MPR	10 800 €	9 000 €	7 200 €	
Reste à charge minimum	10%	25%	40%	

⚠️ Sous réserve de confirmation de MaPrimeRénov à la réouverture du guichet.

(1) Montant valable dans le cadre du coup de pouce chauffage pour le remplacement d'une chaudière individuelle fonctionnant au fioul ou gaz par une PAC air-eau, le montant stipulé est donné à titre strictement indicatif et non contractuel. Les montants dépendent de la validation de l'éligibilité de l'opération par nos services en fonction de ses caractéristiques techniques telles que définies par le dispositif réglementaire des Certificats d'Economies d'Energie (Ex : zone géographique, matériaux utilisés, surfaces, revenu fiscal du bénéficiaire,...).

(2) Montant valable pour un logement achevé depuis au moins 15 ans. Voir conditions sur maprimerenov.gouv.fr



Votre partenaire de la rénovation énergétique



MONTANT DES PRIMES CEE & MAPRIMERENOV

ZONE H1

CHAUFFE-EAU THERMODYNAMIQUE

PRIME CEE EDF⁽¹⁾

APPARTEMENT

	BLEU	JAUNE-VIOLET-ROSE
Appartement	94,40 €	80,24 €



MAISON

	BLEU	JAUNE-VIOLET-ROSE
Maison	117,60 €	99,96 €

MAPRIMERÉNOV⁽²⁾

	BLEU	JAUNE	VIOLET	ROSE
Montant MPR	1 200 €	800 €	400 €	Non éligible
Montant max cumulable CEE + MPR	3 150 €	2 625 €	2 100 €	
Reste à charge minimum	10%	25%	40%	

(1) Montant valable dans le cadre du coup de pouce chauffage pour le remplacement d'une chaudière individuelle fonctionnant au fioul ou gaz par une PAC air-eau, le montant stipulé est donné à titre strictement indicatif et non contractuel. Les montants dépendent de la validation de l'éligibilité de l'opération par nos services en fonction de ses caractéristiques techniques telles que définies par le dispositif réglementaire des Certificats d'Economies d'Energie (Ex : zone géographique, matériaux utilisés, surfaces, revenu fiscal du bénéficiaire,...).

(2) Montant valable pour un logement achevé depuis au moins 15 ans. Voir conditions sur maprimerenov.gouv.fr



Votre partenaire de la rénovation énergétique



MONTANT DES PRIMES CEE & MAPRIMERENOV

ZONE H1

CHAUDIERE BIOMASSE

PRIME CEE EDF – COUP DE POUCE ⁽¹⁾

APPARTEMENT

	BLEU	JAUNE-VIOLET-ROSE
Appartement	Non éligible	Non éligible



MAISON

	BLEU	JAUNE-VIOLET-ROSE
Maison	1705,69 €	1449,63 €

MAPRIMERÉNOV ⁽²⁾

	BLEU	JAUNE	VIOLET	ROSE
Montant MPR				
Montant max cumulable CEE + MPR	Non éligible	Non éligible	Non éligible	Non éligible
Reste à charge minimum				

(1) Montant valable dans le cadre du coup de pouce chauffage pour le remplacement d'une chaudière individuelle fonctionnant au fioul ou gaz par une PAC air-eau, le montant stipulé est donné à titre strictement indicatif et non contractuel. Les montants dépendent de la validation de l'éligibilité de l'opération par nos services en fonction de ses caractéristiques techniques telles que définies par le dispositif réglementaire des Certificats d'Economies d'Energie (Ex : zone géographique, matériaux utilisés, surfaces, revenu fiscal du bénéficiaire,...).

(2) Montant valable pour un logement achevé depuis au moins 15 ans,. Voir conditions sur maprimerenov.gouv.fr



Votre partenaire de la rénovation énergétique



MONTANT DES PRIMES CEE & MAPRIMERENOV

ZONE H1

POÊLE À GRANULÉS

PRIME CEE EDF

APPARTEMENT

	BLEU	JAUNE-VIOLET-ROSE
Appartement	Non éligible	Non éligible



MAISON

	BLEU	JAUNE-VIOLET-ROSE
Maison	Non éligible	Non éligible

MAPRIMERÉNOV (2)

	BLEU	JAUNE	VIOLET	ROSE
Montant MPR	1 250 €	1 000 €	750 €	Non éligible
Montant max cumulable CEE + MPR	3 600 €	3 000 €	2 400 €	
Reste à charge minimum	10%	25%	40%	

(1) Montant valable dans le cadre du coup de pouce chauffage pour le remplacement d'une chaudière individuelle fonctionnant au fioul ou gaz par une PAC air-eau, le montant stipulé est donné à titre strictement indicatif et non contractuel. Les montants dépendent de la validation de l'éligibilité de l'opération par nos services en fonction de ses caractéristiques techniques telles que définies par le dispositif réglementaire des Certificats d'Economies d'Energie (Ex : zone géographique, matériaux utilisés, surfaces, revenu fiscal du bénéficiaire,...).

(2) Montant valable pour un logement achevé depuis au moins 15 ans. Voir conditions sur maprimerenov.gouv.fr



Votre partenaire de la rénovation énergétique



MONTANT DES PRIMES CEE & MAPRIMERENOV

ZONE H1

SYSTÈME SOLAIRE COMBINÉ

PRIME CEE EDF – COUP DE POUCE⁽¹⁾

APPARTEMENT

	BLEU	JAUNE-VIOLET-ROSE
Appartement	Non éligible	Non éligible



MAISON

	BLEU	JAUNE-VIOLET-ROSE
Maison	2 226,90 €	1 892,59 €

⚠️ Mise en place d'un système solaire combiné (SSC) destiné au chauffage et à la production d'eau chaude sanitaire.

Le système est couplé à des émetteurs de chauffage central de type basse température (planchers chauffants, plafonds chauffants)

MAPRIMERÉNOV⁽²⁾

	BLEU	JAUNE	VIOLET	ROSE
Montant MPR	10 000 €	8 000 €	4 000 €	Non éligible
Montant max cumulable CEE + MPR	14 400 €	12 000 €	9 600 €	
Reste à charge minimum	10%	25%	40%	

(1) Montant valable dans le cadre du coup de pouce chauffage pour le remplacement d'une chaudière individuelle fonctionnant au fioul ou gaz par une PAC air-eau, le montant stipulé est donné à titre strictement indicatif et non contractuel. Les montants dépendent de la validation de l'éligibilité de l'opération par nos services en fonction de ses caractéristiques techniques telles que définies par le dispositif réglementaire des Certificats d'Economies d'Energie (Ex : zone géographique, matériaux utilisés, surfaces, revenu fiscal du bénéficiaire,...).

(2) Montant valable pour un logement achevé depuis au moins 15 ans. Voir conditions sur maprimerenov.gouv.fr



Votre partenaire de la rénovation énergétique



MONTANT DES PRIMES CEE & MAPRIMERENOV

ZONE H2

PAC AIR-EAU

PRIME CEE EDF – COUP DE POUCE ⁽¹⁾

APPARTEMENT



Surface chauffée (m²)		BLEU		JAUNE-VIOLET-ROSE	
		111% ≤ ETAS < 140%	ETAS ≥ 140%	111% ≤ ETAS < 140%	ETAS ≥ 140%
APPARTEMENT	S < 35	1 107,93 €	1 339,98 €	949,65 €	1 148,55 €
	35 ≤ S < 60	1 551,10 €	1 875,97 €	1 329,51 €	1 607,97 €
	S ≥ 60	2 215,85 €	2 679,95 €	1 899,30 €	2 297,10 €

MAISON

Surface chauffée (m²)		BLEU		JAUNE-VIOLET-ROSE	
		111% ≤ ETAS < 140%	ETAS ≥ 140%	111% ≤ ETAS < 140%	ETAS ≥ 140%
MAISON	S < 70	2 067,98 €	2 484,30 €	1 772,55 €	2 129,40 €
	70 ≤ S < 90	2 895,17 €	3 478,02 €	2 481,57 €	2 981,16 €
	S ≥ 90	4 135,95 €	4 968,60 €	3 545,10 €	4 258,80 €

MAPRIMERÉNOV ⁽²⁾

	BLEU	JAUNE	VIOLET	ROSE
Montant MPR	5 000 €	4 000 €	3 000 €	Non éligible
Montant max cumulable CEE + MPR	10 800 €	9 000 €	7 200 €	
Reste à charge minimum	10%	25%	40%	

(1) Montant valable dans le cadre du coup de pouce chauffage pour le remplacement d'une chaudière individuelle fonctionnant au fioul ou gaz par une PAC air-eau, le montant stipulé est donné à titre strictement indicatif et non contractuel. Les montants dépendent de la validation de l'éligibilité de l'opération par nos services en fonction de ses caractéristiques techniques telles que définies par le dispositif réglementaire des Certificats d'Economies d'Energie (Ex : zone géographique, matériaux utilisés, surfaces, revenu fiscal du bénéficiaire,...).

(2) Montant valable pour un logement achevé depuis au moins 15 ans. Voir conditions sur maprimerenov.gouv.fr



Votre partenaire de la rénovation énergétique



MONTANT DES PRIMES CEE & MAPRIMERENOV

ZONE H2

PAC EAU-EAU

PRIME CEE EDF – COUP DE POUCE⁽¹⁾

APPARTEMENT

	BLEU	JAUNE-VIOLET-ROSE
Appartement	Non éligible	Non éligible



MAISON

Surface chauffée (m ²)	BLEU		JAUNE-VIOLET-ROSE	
	111% ≤ ETAS < 170%	ETAS ≥ 170%	111% ≤ ETAS < 170%	ETAS ≥ 170%
S < 70	2 093,91 €	2 465,61 €	1 779,57 €	2 095,47 €
70 ≤ S < 90	2 931,47 €	3 451,85 €	2 491,40 €	2 933,66 €
S ≥ 90	4 187,82 €	4 931,22 €	3 559,14 €	4 190,94 €

MAPRIMERÉNOV⁽²⁾

	BLEU	JAUNE	VIOLET	ROSE
Montant MPR	11 000 €	9 000 €	6 000 €	Non éligible
Montant max cumulable CEE + MPR	16 200 €	13 500 €	10 800 €	
Reste à charge minimum	10%	25%	40%	

(1) Montant valable dans le cadre du coup de pouce chauffage pour le remplacement d'une chaudière individuelle fonctionnant au fioul ou gaz par une PAC air-eau, le montant stipulé est donné à titre strictement indicatif et non contractuel. Les montants dépendent de la validation de l'éligibilité de l'opération par nos services en fonction de ses caractéristiques techniques telles que définies par le dispositif réglementaire des Certificats d'Economies d'Energie (Ex : zone géographique, matériaux utilisés, surfaces, revenu fiscal du bénéficiaire,...).

(2) Montant valable pour un logement achevé depuis au moins 15 ans,. Voir conditions sur maprimerenov.gouv.fr



Votre partenaire de la rénovation énergétique



MONTANT DES PRIMES CEE & MAPRIMERENOV

ZONE H2

PAC HYBRIDE

PRIME CEE EDF – STANDARD⁽¹⁾

MAISON



Surface chauffée (m²)		BLEU					
		111% ≤ ETAS < 120%	120% ≤ ETAS < 130%	130% ≤ ETAS < 140%	140% ≤ ETAS < 150%	150% ≤ ETAS < 160%	ETAS ≥ 160%
MAISON	S < 70	251,20 €	306,00 €	355,20 €	397,60 €	434,00 €	466,40 €
	70 ≤ S < 90	351,68 €	428,40 €	497,28 €	556,64 €	607,60 €	652,96 €
	90 ≤ S < 110	502,40 €	612,00 €	710,40 €	795,20 €	868,00 €	932,80 €
	110 ≤ S < 130	552,64 €	673,20 €	781,44 €	874,72 €	954,80 €	1026,08 €
	S ≥ 130	803,84 €	979,20 €	1136,64 €	1272,32 €	1388,80 €	1492,48 €

Surface chauffée (m²)		JAUNE-VIOLET-ROSE					
		111% ≤ ETAS < 120%	120% ≤ ETAS < 130%	130% ≤ ETAS < 140%	140% ≤ ETAS < 150%	150% ≤ ETAS < 160%	ETAS ≥ 160%
MAISON	S < 70	213,52 €	260,10 €	301,92 €	337,96 €	368,90 €	396,44 €
	70 ≤ S < 90	298,93 €	364,14 €	422,69 €	473,14 €	516,46 €	555,02 €
	90 ≤ S < 110	427,04 €	520,20 €	603,84 €	675,92 €	737,80 €	792,88 €
	110 ≤ S < 130	469,74 €	572,22 €	664,22 €	743,51 €	811,58 €	872,17 €
	S ≥ 130	683,26 €	832,32 €	966,14 €	1081,47 €	1180,48 €	1268,61 €

MAPRIMERÉNOV⁽²⁾

	BLEU	JAUNE	VIOLET	ROSE
Montant MPR	5 000 €	4 000 €	3 000 €	Non éligible
Montant max cumulable CEE + MPR	10 800 €	9 000 €	7 200 €	
Reste à charge minimum	10%	25%	40%	

(1) Montant valable dans le cadre du coup de pouce chauffage pour le remplacement d'une chaudière individuelle fonctionnant au fioul ou gaz par une PAC air-eau, le montant stipulé est donné à titre strictement indicatif et non contractuel. Les montants dépendent de la validation de l'éligibilité de l'opération par nos services en fonction de ses caractéristiques techniques telles que définies par le dispositif réglementaire des Certificats d'Economies d'Energie (Ex : zone géographique, matériaux utilisés, surfaces, revenu fiscal du bénéficiaire,...).

(2) Montant valable pour un logement achevé depuis au moins 15 ans,. Voir conditions sur maprimerenov.gouv.fr



Votre partenaire de la rénovation énergétique



MONTANT DES PRIMES CEE & MAPRIMERENOV

ZONE H2

CHAUFFE-EAU THERMODYNAMIQUE

PRIME CEE EDF⁽¹⁾

APPARTEMENT

	BLEU	JAUNE-VIOLET-ROSE
Appartement	94,40 €	80,24 €



MAISON

	BLEU	JAUNE-VIOLET-ROSE
Maison	117,60 €	99,96 €

MAPRIMERÉNOV⁽²⁾

	BLEU	JAUNE	VIOLET	ROSE
Montant MPR	1 200 €	800 €	400 €	Non éligible
Montant max cumulable CEE + MPR	3 150 €	2 625 €	2 100 €	
Reste à charge minimum	10%	25%	40%	

(1) Montant valable dans le cadre du coup de pouce chauffage pour le remplacement d'une chaudière individuelle fonctionnant au fioul ou gaz par une PAC air-eau, le montant stipulé est donné à titre strictement indicatif et non contractuel. Les montants dépendent de la validation de l'éligibilité de l'opération par nos services en fonction de ses caractéristiques techniques telles que définies par le dispositif réglementaire des Certificats d'Economies d'Energie (Ex : zone géographique, matériaux utilisés, surfaces, revenu fiscal du bénéficiaire,...).

(2) Montant valable pour un logement achevé depuis au moins 15 ans,. Voir conditions sur maprimerenov.gouv.fr



Votre partenaire de la rénovation énergétique



MONTANT DES PRIMES CEE & MAPRIMERENOV

ZONE H2

CHAUDIERE BIOMASSE

PRIME CEE EDF – COUP DE POUCE ⁽¹⁾

APPARTEMENT

	BLEU	JAUNE-VIOLET-ROSE
Appartement	Non éligible	Non éligible



MAISON

	BLEU	JAUNE-VIOLET-ROSE
Maison	1 395,94 €	1 186,38 €

MAPRIMERÉNOV ⁽²⁾

	BLEU	JAUNE	VIOLET	ROSE
Montant MPR				
Montant max cumulable CEE + MPR				
Reste à charge minimum	Non éligible	Non éligible	Non éligible	Non éligible

(1) Montant valable dans le cadre du coup de pouce chauffage pour le remplacement d'une chaudière individuelle fonctionnant au fioul ou gaz par une PAC air-eau, le montant stipulé est donné à titre strictement indicatif et non contractuel. Les montants dépendent de la validation de l'éligibilité de l'opération par nos services en fonction de ses caractéristiques techniques telles que définies par le dispositif réglementaire des Certificats d'Economies d'Energie (Ex : zone géographique, matériaux utilisés, surfaces, revenu fiscal du bénéficiaire,...).

(2) Montant valable pour un logement achevé depuis au moins 15 ans. Voir conditions sur maprimerenov.gouv.fr



Votre partenaire de la rénovation énergétique



MONTANT DES PRIMES CEE & MAPRIMERENOV

ZONE H2

POÊLE À GRANULÉS

PRIME CEE EDF

APPARTEMENT

	BLEU	JAUNE-VIOLET-ROSE
Appartement	Non éligible	Non éligible



MAISON

	BLEU	JAUNE-VIOLET-ROSE
Maison	Non éligible	Non éligible

MAPRIMERÉNOV (2)

	BLEU	JAUNE	VIOLET	ROSE
Montant MPR	1 250 €	1 000 €	750 €	Non éligible
Montant max cumulable CEE + MPR	3 600 €	3 000 €	2 400 €	
Reste à charge minimum	10%	25%	40%	

(1) Montant valable dans le cadre du coup de pouce chauffage pour le remplacement d'une chaudière individuelle fonctionnant au fioul ou gaz par une PAC air-eau, le montant stipulé est donné à titre strictement indicatif et non contractuel. Les montants dépendent de la validation de l'éligibilité de l'opération par nos services en fonction de ses caractéristiques techniques telles que définies par le dispositif réglementaire des Certificats d'Economies d'Energie (Ex : zone géographique, matériaux utilisés, surfaces, revenu fiscal du bénéficiaire,...).

(2) Montant valable pour un logement achevé depuis au moins 15 ans. Voir conditions sur maprimerenov.gouv.fr



Votre partenaire de la rénovation énergétique



MONTANT DES PRIMES CEE & MAPRIMERENOV

ZONE H2

SYSTÈME SOLAIRE COMBINÉ

PRIME CEE EDF – COUP DE POUCE⁽¹⁾

APPARTEMENT

	BLEU	JAUNE-VIOLET-ROSE
Appartement	Non éligible	Non éligible



MAISON

	BLEU	JAUNE-VIOLET-ROSE
Maison	1 998,92 €	1 698,84 €

⚠ Mise en place d'un système solaire combiné (SSC) destiné au chauffage et à la production d'eau chaude sanitaire.

Le système est couplé à des émetteurs de chauffage central de type basse température (planchers chauffants, plafonds chauffants)

MAPRIMERÉNOV⁽²⁾

	BLEU	JAUNE	VIOLET	ROSE
Montant MPR	10 000 €	8 000 €	4 000 €	Non éligible
Montant max cumulable CEE + MPR	14 400 €	12 000 €	9 600 €	
Reste à charge minimum	10%	25%	40%	

(1) Montant valable dans le cadre du coup de pouce chauffage pour le remplacement d'une chaudière individuelle fonctionnant au fioul ou gaz par une PAC air-eau, le montant stipulé est donné à titre strictement indicatif et non contractuel. Les montants dépendent de la validation de l'éligibilité de l'opération par nos services en fonction de ses caractéristiques techniques telles que définies par le dispositif réglementaire des Certificats d'Economies d'Energie (Ex : zone géographique, matériaux utilisés, surfaces, revenu fiscal du bénéficiaire,...).

(2) Montant valable pour un logement achevé depuis au moins 15 ans. Voir conditions sur maprimerenov.gouv.fr



Votre partenaire de la rénovation énergétique



MONTANT DES PRIMES CEE & MAPRIMERENOV

ZONE H3

PAC AIR-EAU

PRIME CEE EDF – COUP DE POUCE ⁽¹⁾

APPARTEMENT



Surface chauffée (m²)		BLEU		JAUNE-VIOLET-ROSE	
		111% ≤ ETAS < 140%	ETAS ≥ 140%	111% ≤ ETAS < 140%	ETAS ≥ 140%
APPARTEMENT	S < 35	775,55 €	937,98 €	664,76 €	803,99 €
	35 ≤ S < 60	1 085,77 €	1 313,18 €	930,66 €	1 125,58 €
	S ≥ 60	1 551,10 €	1 875,97 €	1 329,51 €	1 607,97 €

MAISON

Surface chauffée (m²)		BLEU		JAUNE-VIOLET-ROSE	
		111% ≤ ETAS < 140%	ETAS ≥ 140%	111% ≤ ETAS < 140%	ETAS ≥ 140%
MAISON	S < 70	1 447,59 €	1 739,01 €	1 240,79 €	1 490,58 €
	70 ≤ S < 90	2 026,62 €	2 434,61 €	1 737,10 €	2 086,81 €
	S ≥ 90	2 895,17 €	3 478,02 €	2 481,57 €	2 981,16 €

MAPRIMERÉNOV ⁽²⁾

	BLEU	JAUNE	VIOLET	ROSE
Montant MPR	5 000 €	4 000 €	3 000 €	Non éligible
Montant max cumulable CEE + MPR	10 800 €	9 000 €	7 200 €	
Reste à charge minimum	10%	25%	40%	

(1) Montant valable dans le cadre du coup de pouce chauffage pour le remplacement d'une chaudière individuelle fonctionnant au fioul ou gaz par une PAC air-eau, le montant stipulé est donné à titre strictement indicatif et non contractuel. Les montants dépendent de la validation de l'éligibilité de l'opération par nos services en fonction de ses caractéristiques techniques telles que définies par le dispositif réglementaire des Certificats d'Economies d'Energie (Ex : zone géographique, matériaux utilisés, surfaces, revenu fiscal du bénéficiaire,...).

(2) Montant valable pour un logement achevé depuis au moins 15 ans. Voir conditions sur maprimerenov.gouv.fr



Votre partenaire de la rénovation énergétique



MONTANT DES PRIMES CEE & MAPRIMERENOV

ZONE H3

PAC EAU-EAU

PRIME CEE EDF – COUP DE POUCE⁽¹⁾

APPARTEMENT

	BLEU	JAUNE-VIOLET-ROSE
Appartement	Non éligible	Non éligible



MAISON

MAISON	Surface chauffée (m ²)	BLEU		JAUNE-VIOLET-ROSE	
		111% ≤ ETAS < 170%	ETAS ≥ 170%	111% ≤ ETAS < 170%	ETAS ≥ 170%
	S < 70	1 465,74 €	1 725,93 €	1 245,70 €	1 466,83 €
	70 ≤ S < 90	2 025,03 €	2 416,30 €	1 743,98 €	2 053,56 €
	S ≥ 90	2 931,47 €	3 451,85 €	2 491,40 €	2 933,66 €

MAPRIMERÉNOV⁽²⁾

	BLEU	JAUNE	VIOLET	ROSE
Montant MPR	11 000 €	9 000 €	6 000 €	Non éligible
Montant max cumulable CEE + MPR	16 200 €	13 500 €	10 800 €	
Reste à charge minimum	10%	25%	40%	

(1) Montant valable dans le cadre du coup de pouce chauffage pour le remplacement d'une chaudière individuelle fonctionnant au fioul ou gaz par une PAC air-eau, le montant stipulé est donné à titre strictement indicatif et non contractuel. Les montants dépendent de la validation de l'éligibilité de l'opération par nos services en fonction de ses caractéristiques techniques telles que définies par le dispositif réglementaire des Certificats d'Economies d'Energie (Ex : zone géographique, matériaux utilisés, surfaces, revenu fiscal du bénéficiaire,...).

(2) Montant valable pour un logement achevé depuis au moins 15 ans,. Voir conditions sur maprimerenov.gouv.fr



Votre partenaire de la rénovation énergétique



MONTANT DES PRIMES CEE & MAPRIMERENOV

ZONE H3

PAC HYBDRISE

PRIME CEE EDF – STANDARD⁽¹⁾

MAISON



Surface chauffée (m²)		BLEU					
		111% ≤ ETAS < 120%	120% ≤ ETAS < 130%	130% ≤ ETAS < 140%	140% ≤ ETAS < 150%	150% ≤ ETAS < 160%	ETAS ≥ 160%
MAISON	S < 70	182,40 €	221,60 €	257,60 €	288,00 €	314,80 €	338,00 €
	70 ≤ S < 90	255,36 €	310,24 €	360,64 €	403,20 €	440,72 €	473,20 €
	90 ≤ S < 110	364,80 €	443,20 €	515,20 €	576,00 €	629,60 €	676,00 €
	110 ≤ S < 130	401,28 €	487,52 €	566,72 €	633,60 €	692,56 €	743,60 €
	S ≥ 130	583,68 €	709,12 €	824,32 €	921,60 €	1007,36 €	1081,60 €

Surface chauffée (m²)		JAUNE-VIOLET-ROSE					
		111% ≤ ETAS < 120%	120% ≤ ETAS < 130%	130% ≤ ETAS < 140%	140% ≤ ETAS < 150%	150% ≤ ETAS < 160%	ETAS ≥ 160%
MAISON	S < 70	155,04 €	188,36 €	218,96 €	244,80 €	267,58 €	287,30 €
	70 ≤ S < 90	217,06 €	263,70 €	306,54 €	342,72 €	374,61 €	402,22 €
	90 ≤ S < 110	310,08 €	376,72 €	437,92 €	489,60 €	535,16 €	574,60 €
	110 ≤ S < 130	341,09 €	414,39 €	481,71 €	538,56 €	588,68 €	632,06 €
	S ≥ 130	496,13 €	602,75 €	700,67 €	783,36 €	856,26 €	919,36 €

MAPRIMERÉNOV⁽²⁾

	BLEU	JAUNE	VIOLET	ROSE
Montant MPR	5 000 €	4 000 €	3 000 €	Non éligible
Montant max cumulable CEE + MPR	10 800 €	9 000 €	7 200 €	
Reste à charge minimum	10%	25%	40%	

(1) Montant valable dans le cadre du coup de pouce chauffage pour le remplacement d'une chaudière individuelle fonctionnant au fioul ou gaz par une PAC air-eau, le montant stipulé est donné à titre strictement indicatif et non contractuel. Les montants dépendent de la validation de l'éligibilité de l'opération par nos services en fonction de ses caractéristiques techniques telles que définies par le dispositif réglementaire des Certificats d'Economies d'Energie (Ex : zone géographique, matériaux utilisés, surfaces, revenu fiscal du bénéficiaire,...).

(2) Montant valable pour un logement achevé depuis au moins 15 ans,. Voir conditions sur maprimerenov.gouv.fr



Votre partenaire de la rénovation énergétique



MONTANT DES PRIMES CEE & MAPRIMERENOV

ZONE H3

CHAUFFE-EAU THERMODYNAMIQUE

PRIME CEE EDF⁽¹⁾

APPARTEMENT

	BLEU	JAUNE-VIOLET-ROSE
Appartement	94,40 €	80,24 €



MAISON

	BLEU	JAUNE-VIOLET-ROSE
Maison	117,60 €	99,96 €

MAPRIMERÉNOV⁽²⁾

	BLEU	JAUNE	VIOLET	ROSE
Montant MPR	1 200 €	800 €	400 €	Non éligible
Montant max cumulable CEE + MPR	3 150 €	2 625 €	2 100 €	
Reste à charge minimum	10%	25%	40%	

(1) Montant valable dans le cadre du coup de pouce chauffage pour le remplacement d'une chaudière individuelle fonctionnant au fioul ou gaz par une PAC air-eau, le montant stipulé est donné à titre strictement indicatif et non contractuel. Les montants dépendent de la validation de l'éligibilité de l'opération par nos services en fonction de ses caractéristiques techniques telles que définies par le dispositif réglementaire des Certificats d'Economies d'Energie (Ex : zone géographique, matériaux utilisés, surfaces, revenu fiscal du bénéficiaire,...).

(2) Montant valable pour un logement achevé depuis au moins 15 ans. Voir conditions sur maprimerenov.gouv.fr



Votre partenaire de la rénovation énergétique



MONTANT DES PRIMES CEE & MAPRIMERENOV

ZONE H3

CHAUDIERE BIOMASSE

PRIME CEE EDF – COUP DE POUCE ⁽¹⁾

APPARTEMENT

	BLEU	JAUNE-VIOLET-ROSE
Appartement	Non éligible	Non éligible



MAISON

	BLEU	JAUNE-VIOLET-ROSE
Maison	1 086,19 €	923,13 €

MAPRIMERÉNOV ⁽²⁾

	BLEU	JAUNE	VIOLET	ROSE
Montant MPR				
Montant max cumulable CEE + MPR				
Reste à charge minimum	Non éligible	Non éligible	Non éligible	Non éligible

(1) Montant valable dans le cadre du coup de pouce chauffage pour le remplacement d'une chaudière individuelle fonctionnant au fioul ou gaz par une PAC air-eau, le montant stipulé est donné à titre strictement indicatif et non contractuel. Les montants dépendent de la validation de l'éligibilité de l'opération par nos services en fonction de ses caractéristiques techniques telles que définies par le dispositif réglementaire des Certificats d'Economies d'Energie (Ex : zone géographique, matériaux utilisés, surfaces, revenu fiscal du bénéficiaire,...).

(2) Montant valable pour un logement achevé depuis au moins 15 ans,. Voir conditions sur maprimerenov.gouv.fr



Votre partenaire de la rénovation énergétique



MONTANT DES PRIMES CEE & MAPRIMERENOV

ZONE H3

POÊLE À GRANULÉS

PRIME CEE EDF

APPARTEMENT

	BLEU	JAUNE-VIOLET-ROSE
Appartement	Non éligible	Non éligible



MAISON

	BLEU	JAUNE-VIOLET-ROSE
Maison	Non éligible	Non éligible

MAPRIMERÉNOV (2)

	BLEU	JAUNE	VIOLET	ROSE
Montant MPR	1 250 €	1 000 €	750 €	Non éligible
Montant max cumulable CEE + MPR	3 600 €	3 000 €	2 400 €	
Reste à charge minimum	10%	25%	40%	

(1) Montant valable dans le cadre du coup de pouce chauffage pour le remplacement d'une chaudière individuelle fonctionnant au fioul ou gaz par une PAC air-eau, le montant stipulé est donné à titre strictement indicatif et non contractuel. Les montants dépendent de la validation de l'éligibilité de l'opération par nos services en fonction de ses caractéristiques techniques telles que définies par le dispositif réglementaire des Certificats d'Economies d'Energie (Ex : zone géographique, matériaux utilisés, surfaces, revenu fiscal du bénéficiaire,...).

(2) Montant valable pour un logement achevé depuis au moins 15 ans,. Voir conditions sur maprimerenov.gouv.fr



Votre partenaire de la rénovation énergétique



MONTANT DES PRIMES CEE & MAPRIMERENOV

ZONE H3

SYSTÈME SOLAIRE COMBINÉ

PRIME CEE EDF – COUP DE POUCE⁽¹⁾

APPARTEMENT

	BLEU	JAUNE-VIOLET-ROSE
Appartement	Non éligible	Non éligible



MAISON

	BLEU	JAUNE-VIOLET-ROSE
Maison	1 660,26 €	1 411,02 €

⚠️ Mise en place d'un système solaire combiné (SSC) destiné au chauffage et à la production d'eau chaude sanitaire.

Le système est couplé à des émetteurs de chauffage central de type basse température (planchers chauffants, plafonds chauffants)

MAPRIMERÉNOV⁽²⁾

	BLEU	JAUNE	VIOLET	ROSE
Montant MPR	10 000 €	8 000 €	4 000 €	Non éligible
Montant max cumulable CEE + MPR	14 400 €	12 000 €	9 600 €	
Reste à charge minimum	10%	25%	40%	

(1) Montant valable dans le cadre du coup de pouce chauffage pour le remplacement d'une chaudière individuelle fonctionnant au fioul ou gaz par une PAC air-eau, le montant stipulé est donné à titre strictement indicatif et non contractuel. Les montants dépendent de la validation de l'éligibilité de l'opération par nos services en fonction de ses caractéristiques techniques telles que définies par le dispositif réglementaire des Certificats d'Economies d'Energie (Ex : zone géographique, matériaux utilisés, surfaces, revenu fiscal du bénéficiaire,...).

(2) Montant valable pour un logement achevé depuis au moins 15 ans,. Voir conditions sur maprimerenov.gouv.fr



Votre partenaire de la rénovation énergétique



MONTANT DES PRIMES CEE & MAPRIMERENOV

PLAFONDS DES RESSOURCES ANNUELLES

Déterminez la catégorie de ménage en fonction : 1- du département de résidence, 2- du nombre de personnes composant le ménage, 3- du revenu fiscal de référence N-1

NB DE PERSONNES COMPOSANT LE MÉNAGE	PROVINCE			
	BLEU	JAUNE	VIOLET	ROSE
1	≤ 17 363 €	≤ 22 259 €	≤ 31 185 €	> 31 185 €
2	≤ 25 393 €	≤ 32 553 €	≤ 45 842 €	> 45 842 €
3	≤ 30 540 €	≤ 39 148 €	≤ 55 196 €	> 55 196 €
4	≤ 35 676 €	≤ 45 735 €	≤ 64 550 €	> 64 550 €
5	≤ 40 835 €	≤ 52 348 €	≤ 73 907 €	> 73 907 €
Par personne en +	+5 151 €	+6 598 €	+9 357 €	+9 357 €

NB DE PERSONNES COMPOSANT LE MÉNAGE	ÎLE-DE-FRANCE			
	BLEU	JAUNE	VIOLET	ROSE
1	≤ 24 031 €	≤ 29 253 €	≤ 40 851 €	> 40 851 €
2	≤ 35 270 €	≤ 42 933 €	≤ 60 051 €	> 60 051 €
3	≤ 42 357 €	≤ 51 594 €	≤ 71 846 €	> 71 846 €
4	≤ 49 455 €	≤ 60 208 €	≤ 84 562 €	> 84 562 €
5	≤ 56 580 €	≤ 68 877 €	≤ 96 817 €	> 96 817 €
Par personne en +	+7 116 €	+8 663 €	+12 257 €	+12 257 €